



HAL
open science

Touchante douceur. La stratégie de l'insinuation et les femmes au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles

Claire Fourquet-Gracieux

► **To cite this version:**

Claire Fourquet-Gracieux. Touchante douceur. La stratégie de l'insinuation et les femmes au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. Œuvres et critiques. Revue internationale d'étude et de réception critique des œuvres littéraires de langue française, 2013. hal-02079123

HAL Id: hal-02079123

<https://hal.science/hal-02079123>

Submitted on 25 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Touchante douceur. La stratégie de *l'insinuat*io et les femmes au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles

Claire Fourquet-Gracieux
Université Paris IV-Sorbonne
EA 4509 – STIH

À l'époque où se multipliaient les traductions de psaumes en français, le vers disputait à la prose. Et c'est dans le domaine poétique que les femmes rivalisaient avec les hommes, en particulier au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles avec les productions d'Antoinette Salvan de Saliez, Catherine Bernard, Élisabeth-Sophie Chéron, Antoinette Deshoulières ainsi que d'une anonyme en 1715¹.

Les Vers de quelques Dames ont embelli ce Recueil. Leur Poesie vive, gracieuse, insinuante, qui pour l'ordinaire fait bien-tôt connoître ses Auteurs, offre une image de leur caractere. Une des choses où les femmes peuvent plus sûrement égaler les hommes, c'est la Poesie; & même, le dessein de plaire, qui est aussi naturel à cet Art qu'au sexe, devoit presque assurer la prééminence à leurs Vers. Les femmes n'ont pas cependant travaillé dans tous les genres de Poesie; & c'est un prejugué, sur leur peu de disposition à y réussir².

¹ Dans l'ordre chronologique: Marie-Éléonore de Rohan, *Paraphrase sur les sept psaumes de la Pénitence*. Caen: M. Yvon, ca. 1660; *Essai de psaumes et cantiques mis en vers, et enrichis de figures*, par M^{lle}***. Paris: M. Brunet, 1694; Antoinette Deshoulières, «Vers posthumes de Madame Deshoulières avec quelques pièces de Mademoiselle sa Fille. Paraphrase du Pseume XII [...], Paraphrase du Pseume XIII [...], Paraphrase du Pseume CXLV», dans *Recueil de pieces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers*. La Haye: Moetjens, 1696, t. V, 2^e partie, pp. 205–216; Antoinette Salvan de Saliez, «Traduction du Pseume *Exaudiat te Dominus*», dans Claude-Charles Guyonnet de Vertron, *Suite de La nouvelle Pandore ou les femmes illustres du siècle de Louis le Grand*. Paris: V^{ve} C. Mazuel, 1698; Antoinette Salvan de Saliez, «Pseume 45», *Mercur*e galant, mai 1707, pp. 95–99; Marie-Agnès Bataille de Chambenart, *Psaumes paraphr*asez en vers par M.D ***. Paris: Estienne Papillon, 1715. Quant aux psaumes de Catherine Bernard, morte en 1712, ils ne sont pas datés, mais ont dû être écrits dans les dernières années. Le psaume 148 a été publié par Claude Buffier en 1728: voir Claude Buffier, *Suite de la grammaire françoise sur un plan nouveau, ou Traité philosophique et pratique de poésie*. Paris: N. Le Clerc, J. Musier et C.-L. Thiboust, 1728, repris dans Catherine Bernard, (*Œuvres*, Franco Piva (éd.). Fasano – Paris: Schena – Didier Érudition, 1999, t. II, pp. 459–463. Les psaumes 78 et 45 de Bernard paraissent en 1747: voir le *Nouveau Choix de poésies morales et chrétiennes*, [s.l.], 1747, t. II, pp. 44–55.

² *Nouveau choix de pièces de poésie. Première partie*. La Haye: H. Van Bulderen, 1715, préface, pp. XXXIX–XL.

« Insinuante[s] », ces publications sont représentatives d'une *insinuatio* chrétienne³, stratégie de conversion religieuse des mondains par la douceur, tentative entreprise tant par les hommes que par les femmes, mais massivement pratiquée par ces dernières.

Des femmes fédératrices ?

Les psaumes de la plupart des traductrices se distinguèrent des autres psaumes français par le succès d'estime qu'ils ont rencontrés, en particulier ceux de l'abbesse Marie-Éléonore de Rohan, du peintre Élisabeth-Sophie Chéron, de l'écrivain Catherine Bernard puis, en 1715, celui d'une femme que le bibliographe Barbier a identifiée sous le nom de Marie-Agnès Bataille de Chambenart.

Les psaumes des auteurs féminins n'ont toutefois pas fait l'objet de succès de librairie. Publiée à part peu avant 1660, la prose de l'abbesse Marie-Éléonore de Rohan, alors anonyme, a ensuite été rééditée conjointement avec une autre paraphrase biblique de cet auteur à partir de 1665, *Traduction ou paraphrase sur le livre de l'Ecclésiaste de Salomon*, intitulée deux ans plus tard *La morale du sage*⁴. Réédités à plusieurs reprises de cette manière jusqu'à la mort de l'abbesse, en 1681, ces psaumes n'ont connu que par procuration un succès qui touchait avant tout la *Morale du sage*. Parus pour leur part en 1694, les vers d'Élisabeth-Sophie Chéron, également anonymes, ont été non pas réédités mais réemis en 1715 : le stock publié par Michel Brunet a été rafraîchi puis remis sur le marché par un nouvel éditeur, Pierre-François Giffart⁵. Quant au psautier anonyme de 1715, on ne lui connaît ni réédition ni réimpression⁶. Échappent enfin à cette étude du succès éditorial les psaumes d'Antoinette Deshoulières, Catherine Bernard et Antoinette Salvan de Saliez, qui n'ont pas été publiés isolément.

Un succès d'estime a cependant tiré les psaumes féminins de l'oubli. Il s'écrit à partir de deux supports différents : les réactions des revues relèvent

³ Sur l'*insinuatio*, voir Cicéron, *De l'invention*, Guy Achard (éd. et trad.). Paris : Les Belles Lettres, 1994, I, 20, p. 76 ; Quintilien, *Institution oratoire*, Jean Cousin (éd. & trad.). Paris : Les Belles Lettres, 1976, IV, 1, p. 30.

⁴ *Traduction ou paraphrase sur le livre de l'Ecclésiaste de Salomon*. Paris : F. Muguet, 1665, puis *La morale du sage, Paraphrase sur les sept Pseaumes de la Pénitence*. Paris : C. Barbin, 1667.

⁵ *Pseaumes nouvellement mis en vers français, enrichis de figures*. Paris : P.-F. Giffart, 1715.

⁶ Pour plus de détails sur l'histoire éditoriale de ces productions, voir la thèse de Claire Fourquet, *Les psaumes tournés en français (1650–1715)*, ss. dir. Delphine Denis, Université Paris-Sorbonne, novembre 2011, pp. 181–187.

de la réception critique tandis que les anthologies poétiques donnent une seconde vie à quelques pièces.

En premier lieu, les éloges ont considérablement valorisés ces ouvrages. Ils figurent en effet dans des revues qui avaient pignon sur rue, le *Journal de Trévoux* et le *Journal des savants* dont le public est érudit, et le *Mercur galant*, destiné aux mondains. En particulier M^{lle} Chéron – Le Hay de son nom d'épouse – déclencha un concert de louanges à plusieurs reprises. Au moment de la parution de l'ouvrage, le *Journal des savants* en avait décrit la structure ternaire, puis en avait fait l'éloge :

Ces Pseaumes & ces Cantiques avoient déjà esté traduits par quelques-uns de nos meilleurs Poëtes. Mais l'éclat de leur nom n'effacera pas cet Essai qui nous promet des chef-d'œuvres⁷.

Puis, en 1710, le moment venu de faire un bilan des psaumes de la pénitence publiés au siècle précédent, le *Journal de Trévoux* valorise particulièrement la production de deux femmes, Rohan pour la prose et Chéron pour les vers :

Sans parler de ceux qui ont travaillé sur tous les Pseaumes, Mr. Codure donna en mil six cens quarante huit *une Version des sept Pseaumes de la Pénitence faite sur l'Hebreu avec des observations* : il faut convenir que le stile de ce sçavant Interprete est un peu sûranné ; mais toutes les beautez de l'expression, l'élégance, la clarté, la vivacité, un tour eloquent & pathétique, se font encore sentir *dans la courte paraphrase des sept Pseaumes*, que Madame l'Abbesse de Malenouë joignit à une Version libre des Livres de Salomon, connuë sous le titre de *Morale du Sage*. Boudot a donné une édition séparée de cette paraphrase des Pseaumes. *Hyacinthe Serroni premier Archevêque d'Alby*, est Auteur d'une autre *Version des sept Pseaumes accompagnée de réflexions naturelles & devotes*. Mr. Girard de Ville-thierry nous a donné sur les Pseaumes un ouvrage plus étendu : il y a fait entrer toutes les instructions qu'il a crû nécessaires pour former *un veritable pénitent*. Il ne faut pas oublier la *Traduction des sept Pseaumes en vers François par Mademoiselle le Hay*, qui a sçû conserver à ces excellentes productions d'un feu tout divin, la force & la majesté qui leur convient. Cette version fait partie d'un *recueil de plusieurs Pseaumes* dont la traduction fait souhaiter que Mademoiselle le Hay se derobe pour quelque tems aux beaux Arts qui l'occupent, la Peinture, & la Gravûre, pour se rendre à la Poësie & la consacrer par des Versions semblables des autres Pseaumes⁸.

Les éloges pleuvent d'autant plus fort sur les productions féminines que celles des hommes (l'archevêque Serroni, Girard de Villethierry et M. Codure) sont évoquées de manière neutre, voire sur le ton de la critique.

⁷ *Journal des savants*, IV (25 janvier 1694), p. 46.

⁸ *Journal de Trévoux*, article CLIX (novembre 1710), pp. 1933–1934.

Malgré son manque de succès éditorial, la paraphrase de Marie-Éléonore de Rohan se trouve ainsi valorisée comme représentative de l'esthétique classique tandis que les psaumes de Chéron sont mentionnés de manière superlative. Deux ans plus tard, le bilan des psaumes en vers loue encore plus M^{lle} Chéron, qui est portée au sommet de la classification, tandis que de nombreuses plumes célèbres se voient reléguées au second plan :

L'abbé de Cerisi, Auteur de la « Métamorphose des yeux de Philis en astres », le Marquis de Beuseville, l'Abbé Testu, Maneville, Desmarets, Conrart, Pelisson, Benserade, La Fontaine, ont assez bien rendu les beautez de quelques Pseaumes, mais nous n'avons rien de ce genre de si parfait que ce que feuë Madame le Hay nous donna en 1694. Il est honteux pour tant de grands Poëtes, qu'une femme leur ait enlevé la gloire d'une traduction de Pseaumes en vers exactement fidelle & veritablement sublime: elle en a laissé quelques uns manuscrits qui ne cedent point à ceux qui ont paru, on ne peut leur comparer que ceux qu'elle engagea Madame Deshoulières à traduire. Deux hommes sont depuis entrez dans la carriere pour lui disputer le prix⁹.

Enfin, en 1717, à l'occasion de la publication par le mari de M^{lle} Chéron de nouvelles pièces, le journaliste fait de la poétesse une Sappho chrétienne :

Le style poétique de Me. Le Hay n'a pas besoin que je le fasse connoître; nos plus grands Poëtes ne sont pas plus Poëtes que cette Dame; elle a eû le talent de Sapho, mais elle en a fait un meilleur usage que cette fameuse Grecque, heureuse si elle avoit eû la vertu de Me. Le Hay¹⁰.

En deuxième lieu, la présence des psaumes d'un auteur dans un recueil collectif est généralement le signe de sa postérité. Survivent ainsi les productions davidiques de Bernard, de Bataille de Chambenart et surtout de Chéron. L'anthologie du milieu du siècle *Nouveau choix de poésies morales et chrétiennes*¹¹ qui a choisi l'ordre chronologique comme principe d'organisation, retient de nombreux psaumes dont ceux d'Élisabeth-Sophie Chéron et de Catherine Bernard, réunis dans le livre V du recueil car les deux femmes étaient contemporaines l'une de l'autre. De Chéron sont retenus les psaumes 73, 103 et 121 et de Bernard les psaumes 78 et 45. Quatre ans plus tard, le recueil édité par Monchablon¹² opte pour une autre sélection, tirant de l'oubli les psaumes 31, 37, 54, 62, 120 et 142 de Chéron. Quant au psautier féminin de 1715, il voit à son tour six de ses pièces dans le centon

⁹ *Journal de Trévoux*, article XXXVII (mars 1712), p. 488.

¹⁰ *Journal de Trévoux*, article CXXXIX (novembre 1717), p. 1848.

¹¹ *Nouveau choix de poésies morales et chrétiennes*, op. cit., p. 23 sq.

¹² *Les psaumes traduits en vers par les meilleurs poètes françois, avec les principaux cantiques*, E.J. Monchablon (éd.). Paris: Desaint et Saillant, 1751.

de Monchablon : les psaumes 29, 30, 39, 108, 141 et 150. À deux reprises, les productions féminines se succèdent donc dans l'espace de ce recueil : sont issus de plumes féminines les psaumes 29, 30, 31 d'un côté, 141 et 142 de l'autre.

Ajoutons à l'anthologie un autre espace de publication encore plus sélectif, qui confère à une production le caractère de l'exemplarité : celui des ouvrages de vulgarisation à destination des apprentis. Claude Buffier offre ainsi à Catherine Bernard une place de choix, en érigeant l'un de ses psaumes en exemple de l'une des formes de l'enthousiasme qui s'exprime par la répétition obsessionnelle :

[...] il est un Entousiasme qui emporte l'esprit à diférens objets, sans aucun ordre, ou règle sensible; il en est un autre, qui avec aussi peu d'ordre ou de règle, revient sans cesse au même objet, par la véhémence impression de cet objet dans une ame. [...] C'est ce qui est pratiqué bien plus vivement, & plus naturellement en quelques cantiques sacrez [...]. Une imitation du Pseume 148. *Laudate Dominum de cœlis*, faite par feu Mademoiselle Bernard, donera l'idée de ce que je veux dire¹³.

Le poème est en passe de devenir classique, à l'image de celui de Jean-Baptiste Rousseau qui illustre l'autre forme d'enthousiasme.

Par conséquent, loin de se limiter à un succès de circonstance relevant de l'actualité éditoriale ou nécrologique, les psaumes de ces femmes ont trouvé un écho tout au long du siècle, ce qui témoigne de leur pleine appartenance à l'actualité éditoriale et littéraire des années 1715–1760.

Féminité revendiquée

Or, l'identité sexuée de ces auteurs est parfois mise au premier plan, par leurs auteurs, voire par la critique.

Chéron cache son état social, non son appartenance au genre féminin. Ainsi, sur la page de titre figure *a minima* son sexe «Mademoiselle ***», indice qui est repris dans la signature de sa dédicace, «Vôtre tres-humble & tres-obéissante servante ***». Le cas du psautier de 1715 est plus remarquable encore. L'auteur affiche son identité sexuelle, cette fois-ci à l'intérieur du discours liminaire, en guise de preuve éthique à l'intérieur de l'argumentation. Si l'anonymat se trouve finalement peu éclairé par l'hypothèse de Barbier dans la mesure où le nom de *Marie-Agnès Bataille de Chambenart* ne fait écho à aucun autre référent historique ou éditorial, en revanche la féminité est revendiquée par l'auteur du psautier de 1715, et paraît pour cette raison significative :

¹³ Buffier, *op. cit.*, pp. 252–253.

Le Public sera surpris que je lui donne mon premier Ouvrage sur le Texte sacré, mais il s'étonnera moins lorsqu'il saura qu'une longue maladie m'a engagé d'apprendre dans ce divin Livre, que les douleurs passageres sont les plus tendres faveurs du Toutpuissant, qui ne nous frappe que pour nous purifier [...]. Cet état salutaire ne fait pas l'ornement d'un ouvrage, on y remarquera quelques endroits languissants: les Savans mêmes me condamneront avec raison d'avoir pris un sujet trop élevé pour mon sexe; cependant j'ai gardé le plus d'ordre qu'il m'a été possible, j'ai marqué mes versets sans en obmettre aucun, j'en ai joint plusieurs pour abréger les fréquentes répétitions. Si le Public est favorable à mon travail, j'espere lui donner un autre Ouvrage exactement corrigé¹⁴.

En tant que femme, l'auteur noue volontairement une relation de connivence avec son public, dont elle anticipe les réactions et à qui elle confie des détails de son intimité. Les femmes ne vont cependant pas jusqu'à féminiser le *je* lyrique du roi David.

En revanche, à une époque où les approbations, véritables censures dans le cas d'ouvrages religieux, commencent à se mêler à de la critique littéraire, les approbateurs du psautier de 1715, Arnaudin et Debry, sont plus sensibles à la dimension poétique de la traduction qu'à l'identité sexuée de l'auteur qui pouvait pourtant porter à débat, en raison des réticences ecclésiastiques à lire des traductions bibliques :

Pour réussir dans ces sortes d'Ouvrages, il est nécessaire que ceux qui les lisent y puissent trouver des pensées élevées et solides, un beau feu d'une imagination vive et féconde, un stile pur et net, et des expressions nobles et hardies. Toutes ces choses si difficiles à réunir ensemble, se rencontrent dans ces Paraphrases: elles ont été travaillées avec un grand soin et avec beaucoup d'exactitude, ce qui donne lieu d'espérer que ceux qui ont du goût pour la Poésie, trouveront dans ces saints Cantiques un moyen sûr, et meme agréable, pour nourrir et exciter leur piété, et propre à les déguster des vers prophanes qui répandent dans le cœur un poison et un venin mortels, capables de le corrompre, en lui inspirant l'amour déréglé des objets sensibles et périssables.

Comme le Livre des Pseaumes est l'abrégé de l'histoire des merveilles du Seigneur, le précis de ses loix, de ses prophéties, et un modele excellent de prieres pour les Fideles; la Poésie qui est l'interprete des idées les plus nobles et les plus relevées de l'esprit, et le langage des plus tendres et des plus affectueux sentimens du cœur, ne peut être plus utilement employée qu'à l'expression des beautez contenues dans ce divin Livre. C'est ce qui m'a paru heureusement executé dans cette nouvelle Paraphrase¹⁵.

¹⁴ Bataille de Chambenart, *op. cit.*, préface.

¹⁵ *Idem*, [n.p.].

Parmi les revues, deuxième cercle de réception critique, seul le *Journal de Trévoux* insiste sur la pratique genrée, d'ailleurs de manière moralisante :

Il est honteux pour tant de grands Poètes, qu'une femme leur ait enlevé la gloire d'une traduction de Pseaumes en vers¹⁶.

[...] nos plus grands Poètes ne sont pas plus Poètes que cette Dame¹⁷.

L'émanation jésuite, donc religieuse, de ce périodique explique en partie qu'ait été soulignée à deux reprises l'identité sexuelle de l'auteur. La situation a cependant évolué en 1728 : en effet, lorsque le père Buffier cite l'imitation du Psaume 148 d'une autre femme, Catherine Bernard, ce jésuite n'en commente que le texte, à l'image de la remarque suivante : « Quelque endroit foible, comme la dixième strophe, n'empêche pas le mérite & les tours ingénieux du reste de la Pièce »¹⁸.

Le succès de certaines paraphrases féminines des Psaumes en français s'explique-t-il alors par la qualité du texte ?

L'horizon mondain

D'un psaume féminin à l'autre, reviennent des stylèmes mondains qui ne sont pas propres aux productions du sexe faible, mais qui sont cultivés à l'époque par certains autres traducteurs de psaumes tels Antoine Godeau ou Tristan L'Hermite : marqueurs conversationnels, pratique de l'allusion et variété formelle y sont décelables.

Delphine Denis, rendant compte de la modification du langage mondain dans les années 1650–1670, recense plusieurs modalités d'expression dans les romans de Madeleine de Scudéry qui témoignent de la délicatesse du langage, en particulier les métamorphoses du substantif, les tours à la mode, les marques du style noble et le style figuré qui doit être associé à un adoucissement pour être acceptable¹⁹. Pour notre part, nous avons prélevé un principal témoignage de la *destination* mondaine dans les psaumes français : les embroyeurs conversationnels établissent une relation courtoise entre Dieu et l'homme. Le modèle conversationnel, « matrice et modèle des poèmes mondains »²⁰, sous-tend en effet nombre de psaumes féminins. Le

¹⁶ *Journal de Trévoux*, article XXXVII (mars 1712), p. 488.

¹⁷ *Journal de Trévoux*, article CXXXIX (novembre 1717), p. 1848.

¹⁸ Buffier, *op. cit.*, pp. 255–256.

¹⁹ Delphine Denis, *La muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*. Paris : H. Champion, 1997, pp. 301–329.

²⁰ Alain Génétot, *Poétique du loisir mondain, de Voiture à La Fontaine*. Paris : H. Champion, 1997, p. 414.

pronom *nous* qui inclut locuteur et destinataire y est plus fréquent que celui de la première personne, et l'allusion y est abondamment pratiquée. Ces deux critères infléchissent la lettre des psaumes et témoignent ainsi de la priorité que constitue le destinataire mondain dans la traduction ciblisme. Le psaume 6 de Chambenart se clôt par une adresse aux ennemis, qui restent des délocutés dans le texte latin selon la Vulgate comme selon l'hébreu.

Des tours reviennent régulièrement, sans que leur choix ne corresponde à une contrainte de traduction. Le fréquent modalisateur « daigne », ajouté par le jésuite Charles Le Breton, le port-royaliste Louis Le Bourgeois d'Heauville ou l'académicien Claude Boyer, réapparaît sous la plume des dames Chéron et Chambenart :

Daigne remplir nos vœux et soulage nos peines²¹

Mon Dieu daigne me secourir²²

Ecoutez ma priere, & daignez y répondre²³

Daignez juger ma cause & prenez ma défense²⁴

Dans un vase, mon Dieu, daignez mettre mes larmes,
Qu'elles ne sortent point de vôtre souvenir;
Que vos soins dans mes maux daignent me soutenir²⁵

Les termes hypocoristiques, qui témoignent d'une intimité courtoise avec Dieu, sont utilisés autant par M^{lles} Chéron et Chambenart que par Du Four :

Vous êtes mon refuge & mon cher protecteur²⁶

Il est vray, nos pechez dont le poids nous accable
Nous retiennent icy²⁷

vostre cher Fils²⁸

Entre les phrases sont également établis des liens phatiques, chevilles qui établissent un contact entre le locuteur et son interlocuteur.

²¹ Chéron, *op. cit.*, Ps. 44, p. 53.

²² *Idem*, Ps. 49, p. 80.

²³ Bataille de Chambenart, *op. cit.*, Ps. 38, p. 170.

²⁴ *Idem*, Ps. 53, p. 228.

²⁵ *Idem*, Ps. 55, p. 237.

²⁶ *Idem*, Ps. 41, p. 185.

²⁷ Chéron, *op. cit.*, Ps. 64, p. 53.

²⁸ J. Du Four de La Crespelière, *Paraphrases sur les hymnes du S. Esprit, de la S^{te} Trinité et du S. Sacrement. Et autres Prieres*. Paris: A. Cramoisy, 1668, Ps. 146, p. 53.

*Tu sçais si mon ame est coupable
De ces crimes si noirs, qui me sont reprochez;
Tu sçais, mon Dieu, tu sçais si j'ai part aux pechez,
Dont tu veux que le poids m'accable*²⁹.

*Vous sçavez que je crains vôtre main vengeresse*³⁰.

Ces constantes conversationnelles seraient-elles inévitables dans des productions en vers, en raison de leur capacité à allonger la phrase et à remplir le vers? Elles n'apparaissent cependant ni dans les traductions versifiées littérales de Charpentier ou de M^{me} Saliez, ni dans le psautier huguenot révisé par Conrart, ni chez Guyot Desfontaines. Par ailleurs, on les trouve également dans des paraphrases en prose, en particulier celles de Marie-Éléonore de Rohan, des frères Lemaître ou de François-Timoléon de Choisy. Les modalisations abondent en effet pour adoucir l'injonction dans la prose de l'abbesse de Rohan :

Ne daignerez-vous point répandre sur moy quelques gouttes de cette eau salulaire qui purifie les cœurs, & qui oste les taches du peché³¹?

De la sorte, l'on peut davantage penser que ces marqueurs conversationnels relèvent d'un choix établi en fonction du destinataire.

Surtout, l'hétérostrophie est le lieu où l'inventivité se donne libre cours, en particulier à la fin du siècle, avec les vers mêlés, nouvelle modalité de versification qui se caractérise par le renouvellement incessant du schéma strophique. Claude Nicole et Élisabeth-Sophie Chéron les pratiquent, tandis que M^{me} Deshoulières, à la manière de Claude Boyer, écrit des stances irrégulières, où le nombre de vers et le schéma métrique varient d'une strophe à l'autre³². Par exemple, pour le psaume 68, Chéron teste quinze types de dizains différents sur les seize qu'elle compose, sans que le passage d'une strophe à l'autre soit prévisible. Elle cisèle en particulier l'hétérométrie sur deux mètres : chacun des schémas diffère des autres. Elle recourt aux vers mêlés. En vogue dans le dernier tiers du siècle, cette pratique fait l'objet d'une satire dans le tome II du *Recueil des pièces curieuses et nouvelles*, qui

²⁹ Chéron, *op. cit.*, Ps. 68, p. 6.

³⁰ Bataille de Chambenart, *op. cit.*, Ps. 37, p. 163.

³¹ De Rohan, *La morale du sage*, *op. cit.*, Ps. 50, p. 488.

³² « On appelle *stance irrégulière* des *stances* de suite, qui ne sont pas assujetties à des règles déterminées. Le poète emploie indifféremment toutes sortes de *stances*. Le mélange des rimes y est purement arbitraire, pourvu toutefois de ne mettre jamais plus de deux rimes masculines ou féminines de suite » (Louis de Jaucourt, « Stance », dans *L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert [éds.]. Neufchâtel : S. Faulche, 1765, vol. 15, pp. 491–492).

reçoit une réponse en 1695³³. De ce fait, les poètes suivent la mode : les vers mêlés par exemple, se répandent depuis les années 1650³⁴ tandis que le sonnet, souvent employé dans la poésie religieuse, connaît un regain de faveur à la fin du XVII^e siècle, date à laquelle il arrive à son « point de perfection »³⁵. Ces manières d'écrire répondent au goût mondain pour la variété, la surprise et l'émancipation des règles. Elles s'adaptent ainsi à un public indifférent ou fatigué, à l'égal de celui auquel s'adresse l'*insinuat*io.

Il s'agit cependant d'emprunter un principe aux mondains pour les attirer, non pas toujours d'écrire comme un mondain. La pratique de l'ornementation existe, mais elle est peu fréquente. Le recours même au vers vise également un public qui se trouve au-delà des cercles mondains. Il est parfois détaché de toute valeur ornementale ou ludique, mais porte en lui une charge didactique. La simplicité des modèles strophiques affiche ce dessein par contraste avec la variété formelle des psaumes mondains. Dans cette même optique, le vers joue un rôle que n'ignore pas l'âge classique³⁶. Il se destine cette fois-ci à un public plus large dans la mesure où il ne prétend pas aux Belles-Lettres, chez les proches de Port-Royal, comme chez les protestants. C'est ainsi que Claude Lancelot mit en vers sa grammaire, afin de faciliter la mémorisation chez les apprentis. Louis Le Bourgeois d'Heauville ne se départit pas de l'ambition de rendre accessible à tous l'Écriture sainte.

Le style « mâle » du psautier de 1715

Cependant, entre les psaumes féminins de la fin du XVII^e siècle et ceux de 1715, une inflexion se fait jour : les vers de Deshoulières et ceux de Chéron hébergeaient volontiers une rationalisation et une douceur, tandis que ceux de Bataille de Chambenart désertent la rationalité et cultivent la provocation en matière de versification.

³³ Voir « Satire contre les vers irréguliers », dans *Recueil de pièces curieuses et nouvelles*. La Haye : A. Moetjens, 1694, tome II, 1^{ère} partie, pp. 132–141, et « Réponse à la Satire contre les Vers irréguliers insérée dans le Recueil », dans *Recueil de pièces curieuses et nouvelles*. La Haye : A. Moetjens, 1695, t. III, 4^e partie, pp. 419–442.

³⁴ Alain Génétiot, *Les genres lyriques mondains (1630–1660). Étude des poésies de Voiture, Vion d'Alibray, Sarasin et Scarron*. Genève : Droz, 1990, p. 62.

³⁵ Vincent-Claude Chalons, *Règles de la poésie française*. Paris : C. Jombert, 1716, p. 269.

³⁶ Georges Lote, qui retrace à grands traits l'histoire de la poésie didactique, associe l'élan du didactisme qui a lieu au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle aux alexandrins à rimes plates et aux termes techniques (*Histoire du vers français*, Joëlle Gardes-Tamine et Lucien Victor (éds.). Aix-en-Provence : Université de Provence, 1990, tome V, 2^e partie [Le XVI^e et le XVII^e siècles. II. Le vers et les idées littéraires ; le jeu des mètres et des rimes], p. 52).

Les plus grandes entorses sont en effet produites par Marie-Agnès Bataille de Chambenart, elle dont le dernier psaume du centon Monchablon porte la signature. À ce système d'entorses qui sont exercées sur les plans de la versification comme de la syntaxe, nous donnons le nom de « style mâle », en écho au *Journal des savants* qui évoque en ces termes le psautier de 1715 :

Pour réussir dans les Paraphrases des Pseaumes, il faut par des pensées sublimes répondre à celles des Pseaumes mêmes, il faut avoir une imagination vive & féconde, un style mâle & des expressions élevées [...]. Rien ne paroît plus propre à exprimer toutes ces choses que le langage de la Poésie³⁷.

Sur le plan de la versification, la poétesse multiplie les entorses au modèle malherbien. Son psaume 21 fait ainsi assonancer plutôt que rimer *lionnes* avec *bornes*, et fait rimer le simple *proche* et le composé *s'approche*, facilité que l'on retrouve dans d'autres psaumes du même auteur. Par ailleurs, la rime sur le futur, condamnée par Malherbe, est utilisée dans le psaume 120.

D'autre part, la syntaxe fait l'objet d'un profond changement. La concordance entre la syntaxe et le mètre est certes plus que jamais respectée, mais avec un effet paradoxal de soulignement de l'énergie. Le style coupé est privilégié, les propositions indépendantes courtes se suivent, avec une économie énergétique, à l'opposé des phrases complexes et de la cadence mineure de M^{me} Deshoulières ou de M^{lle} Chéron.

La cohésion textuelle n'est alors plus établie de manière prioritaire par le biais de la connexité qu'utilisait auparavant M^{lle} Chéron qui affichait sa préférence pour les connecteurs argumentatifs « puisque » et « tandis que ». Cette structuration formelle et logique disparaît au profit de structures stylistiques lancinantes telles que la répétition de l'anaphore.

Votre divine main m'a comblé de bienfaits,
Seigneur, vous m'élevez dans un honneur suprême :
De mes fiers ennemis vous repoussez les traits ;
Vous m'avez conservé dans un péril extrême³⁸.

La parataxe est généralisée, comme en ce commencement du psaume 29.

C'est donc tout naturellement que, considérée en elle-même, la douceur est fustigée par l'auteur féminin de 1715 qui en critique les connotations marquées du sceau de la flatterie :

³⁷ *Journal des savants*, 25 février 1715, p. 128.

³⁸ *Les pseaumes traduits en vers par les meilleurs poètes françois, avec les principaux cantiques*, E.J. Monchablon (éd.), *op. cit.*, pp. 73–74.

XXIII

Ils ont de l'amitié prophané l'alliance,
 Le lait est bien moins doux que ne sont leurs discours :
 Mais leurs cœurs n'étoient pleins que de lâches détours ;
 Ils ne respiroient plus que haine, que vengeance,
 En projets criminels ils ont passé leurs jours.

XXIV & XXV

Leurs paroles, de l'huile ont les douceurs coulantes,
 Cependant ce ne sont que d'impétueux dards :
 Justes, sur le Seigneur arrêtez vos regards,
 Sa bonté soutiendra vos forces chancelantes,
 Ses soins seront pour vous d'invincibles remparts³⁹.

La figure dérivative «doux»/«douceurs» est associée dans ces deux strophes à deux images, l'une profane, l'autre sacrée. L'huile symbolise l'onction, tandis que le groupe nominal «douceurs coulantes» réactive l'idée du style doux-coulant, pour être aussitôt nuancé par l'introduction du connecteur adversatif⁴⁰.

En même temps, ce style «mâle» reste obsédé par le thème de la *douceur*. D'une part, loin d'être seulement une cheville, l'adjectif «doux» occupe des places stratégiques dans de nombreux vers. Il est en particulier très souvent placé à la rime et prolongé par des échos sonores :

Vous conduirez toujours les esprits qui sont doux,
 Vous leur enseignerez qu'il faut aller à vous⁴¹

Goûtez, voyez combien vôtre Seigneur est doux :
 Heureux l'homme qui veut lui confier sa vie,
 Qui n'attire jamais les traits de son couroux,
 Et se repose en lui sans redouter l'envie⁴²!

Israël, écoutez, je vais parler à vous,
 Dit le Sauveur du monde à ce peuple qu'il aime :
 Vous recevez mes loix, mon joug vous semble doux⁴³

Mangerois-je la chair qui tombe sous vos coups ?
 Du vil sang de vos boucs ferois-je mon breuvage ?
 Cette offrande à mes yeux n'a jamais rien de doux⁴⁴.

³⁹ Bataille de Chambenart, *op. cit.*, Ps. 54, pp. 234-235.

⁴⁰ Sur la notion rhétorique de «doux», voir les *Cahiers du GADGES*, n°1 (2003), (*Le doux aux XVI^e et XVII^e siècles*, Marie-Hélène Prat, Pierre Servet éd.).

⁴¹ Bataille de Chambenart, *op. cit.*, Ps. 24, p. 94.

⁴² *Idem*, Ps. 33, p. 135.

⁴³ *Idem*, Ps. 49, p. 214.

⁴⁴ *Idem*, p. 216.

Vous avez fait, Seigneur, alliance avec nous,
 Confirmez par vos dons ce commerce si doux⁴⁵.

«Doux» vaut souvent comme attribut divin, mais il sert également de programme poétique. D'autre part en effet, contre la feinte douceur des flatteurs, Chambenart prône une autre forme de douceur, qu'elle associe souvent à l'*ardeur*, en écho aux mystiques.

De même avec ardeur mon pur amour desire
 De posséder mon Dieu, le voir & l'adorer⁴⁶

Prières, amour et désirs sont qualifiés d'ardents :
 Avec vous, Dieu du ciel, réconciliez-nous,
 Ne nous refusez point une nouvelle vie ;
 Versez à pleines mains dans nôtre ame ravie,
 Ce qu'un ardent amour a d'aimable & de doux⁴⁷.

Il nous a ranimez par une ardeur nouvelle⁴⁸

Vous seules êtes l'objet de mes ardents désirs⁴⁹

Vers vôtre heureux séjour avec ardeur je vole⁵⁰

C'est ce qu'avec ardeur tous les justes attendent⁵¹.

Or, l'auteur de ces vers, en plus d'être une femme, a emprunté aux psautiers port-royalistes de 1665 l'intégralité de leurs arguments.

Une évolution se dessine donc dans les traductions et paraphrases des psaumes produites par des femmes, entre la deuxième moitié du XVII^e siècle et le début du siècle suivant. Tandis que Chéron, Deshoulières et Saliez épousaient les principes chers aux mondains pour mieux les convaincre, en 1715, Bataille de Chambenart alliait la douceur à l'*ardeur*, pour éviter de tomber dans la flatterie. Son style « mâle » passe alors par une manière de provoquer en ne se soumettant pas aux règles de versification héritées de Malherbe, mais également en refusant l'effort de rationalisation qui habitait les productions féminines antérieures. En ce sens, il appartient à l'apologétique des anti-Lumières qui consiste à vulgariser sans se soumettre au joug de la raison : le règne du cœur prime, dans ce mélange entre douceur et ardeur.

⁴⁵ *Idem*, Ps. 73, p. 302.

⁴⁶ *Idem*, Ps. 41, p. 182.

⁴⁷ *Idem*, Ps. 84, p. 346.

⁴⁸ *Idem*, Ps. 135, p. 531.

⁴⁹ *Idem*, Ps. 136, p. 534.

⁵⁰ *Idem*, Ps. 137, p. 535.

⁵¹ *Idem*, Ps. 141, p. 549.

